

23. Vieillesse des effectifs des administrations centrales

La majorité des pays membres de l'OCDE connaissent un vieillissement de population, dont la rapidité varie selon les pays. Le vieillissement est encore plus marqué dans les administrations centrales des pays de l'OCDE, où le pourcentage de fonctionnaires âgés de 50 ans et plus est en moyenne de 26 % plus élevé que pour l'ensemble de la population active. En effet, dans tous les pays de l'OCDE sauf quatre, les effectifs de l'administration centrale comptent un taux plus élevé de travailleurs de 50 ans et plus que dans l'ensemble de la population active. La différence est la plus marquée en Italie et en Belgique.

Parmi les pays de l'OCDE qui disposent de ces données, l'Italie (49.2 %) et l'Islande (45.4 %) avaient le pourcentage le plus élevé de personnes de 50 ans et plus travaillant dans l'administration centrale en 2009, suivies par quatre autres pays ayant des pourcentages supérieurs à 40 % pour ce groupe d'âge. Le vieillissement des effectifs publics n'est pas une préoccupation pour le Chili, la Corée et l'Ukraine.

Les effectifs de l'administration centrale continuent à vieillir dans la majorité des pays membres de l'OCDE, à l'exception de la Hongrie, du Japon et du Mexique. Au Danemark et en Suisse, le vieillissement est demeuré relativement stable entre 2005 et 2009. Le Brésil et l'Italie enregistrent les changements les plus importants depuis 2000 : le pourcentage des fonctionnaires âgés de 50 ans et plus a augmenté de, respectivement, 16.9 et 16 points de pourcentage.

La vague des départs à la retraite pourrait offrir aux pouvoirs publics une occasion de restructurer leurs effectifs en réduisant le nombre de postes et/ou en répartissant différemment les ressources selon les priorités sectorielles. Cependant, ce départ de personnels de l'administration centrale pourrait aussi entraîner des pertes de compétences et d'expérience pour les organisations. Pour atténuer ces effets, il faudrait adopter des pratiques de gestion des ressources humaines (GRH) accroissant l'attrait de l'administration publique en tant qu'employeur, notamment parmi les jeunes diplômés de l'université.

Méthodologie et définitions

Les données se rapportent à 2009 et ont été recueillies par le biais de l'Enquête de l'OCDE sur la gestion stratégique des ressources humaines de 2010. Cette enquête a principalement été effectuée auprès de hauts fonctionnaires des départements de GRH des administrations centrales. Les données concernent la fonction publique proprement dite au niveau de l'administration centrale. Tous les membres de l'OCDE ont répondu à l'enquête, sauf le Luxembourg. Les définitions de la fonction publique, de même que celle des organismes gérés au niveau de l'administration centrale, diffèrent selon les pays et il faut en tenir compte pour effectuer des comparaisons. Les termes « fonction publique » et « fonctionnaire » sont utilisés de manière interchangeable.

Les données pour l'ensemble de la population active proviennent de la *Base de données de l'OCDE sur les statistiques de la population active*. La population active totale comprend toutes les personnes remplissant les conditions requises pour être classées parmi la population occupant un emploi ou au chômage pendant une période de référence spécifiée de durée limitée.

Lectures complémentaires

Kings, J., E. Turkisch et N. Manning (2007), « Les régimes de retraite du secteur public et le défi du vieillissement de la fonction publique », *Documents de Travail de l'OCDE sur la gouvernance publique*, n° 2, Éditions OCDE, Paris.

OCDE (2007), *Vieillesse et service public : Les défis des ressources humaines*, Éditions OCDE, Paris.

Pilichowski, E., E. Arnould et E. Turkisch (2007), « Ageing and the Public Sector: Challenge for Financial and Human Resources », *OECD Journal on Budgeting*, vol. 7, n° 4, Éditions OCDE, Paris.

Notes

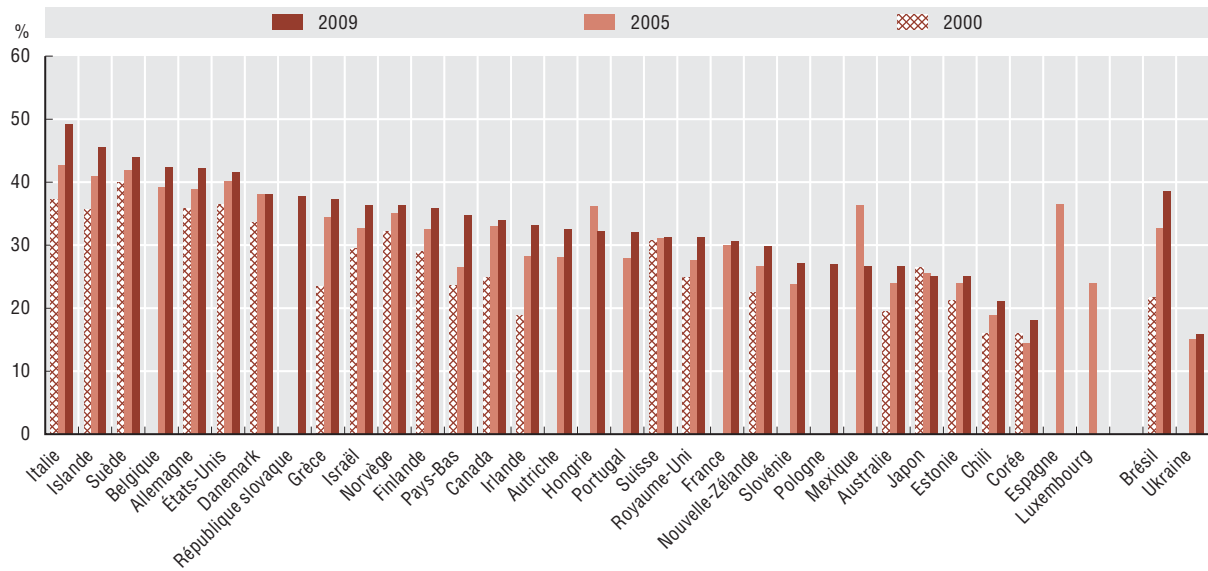
Données non disponibles pour la Fédération de Russie, la République tchèque et la Turquie. Données pour 2009 non disponibles pour l'Espagne et le Luxembourg. Les données pour le Brésil, la Corée, l'Italie et le Japon datent de 2008 et non de 2009. Les données pour le Portugal datent de 2010 et non de 2009. Pour le Brésil, l'Estonie et la Hongrie, les données portent sur le pourcentage de fonctionnaires âgés de plus de 51 ans. Pour le Chili, les données représentent le pourcentage de fonctionnaires de l'administration centrale âgés de plus de 55 ans.

23.1 : Données pour 2000 non disponibles pour l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, la France, la Hongrie, le Luxembourg, le Mexique, la Pologne, le Portugal, la Slovaquie et l'Ukraine. Données pour 2005 non disponibles pour la France et la Pologne. Les données pour l'Italie datent de 2001 et non de 2000. Les données pour la Corée datent de 1998 et non de 2000. Les données pour la Suisse datent de 2002 et non de 2000. Les données pour l'Autriche, le Mexique et la Norvège datent de 2006 et non de 2005. Les données pour la Corée datent de 2003 et non de 2005. Les données pour les États-Unis datent de 2004 et non de 2005.

23.2 : Les données sur la population active totale pour Israël se rapportent à 2008. Il n'est pas présenté de données pour le Brésil et l'Ukraine, faute de données disponibles sur la population active totale.

Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

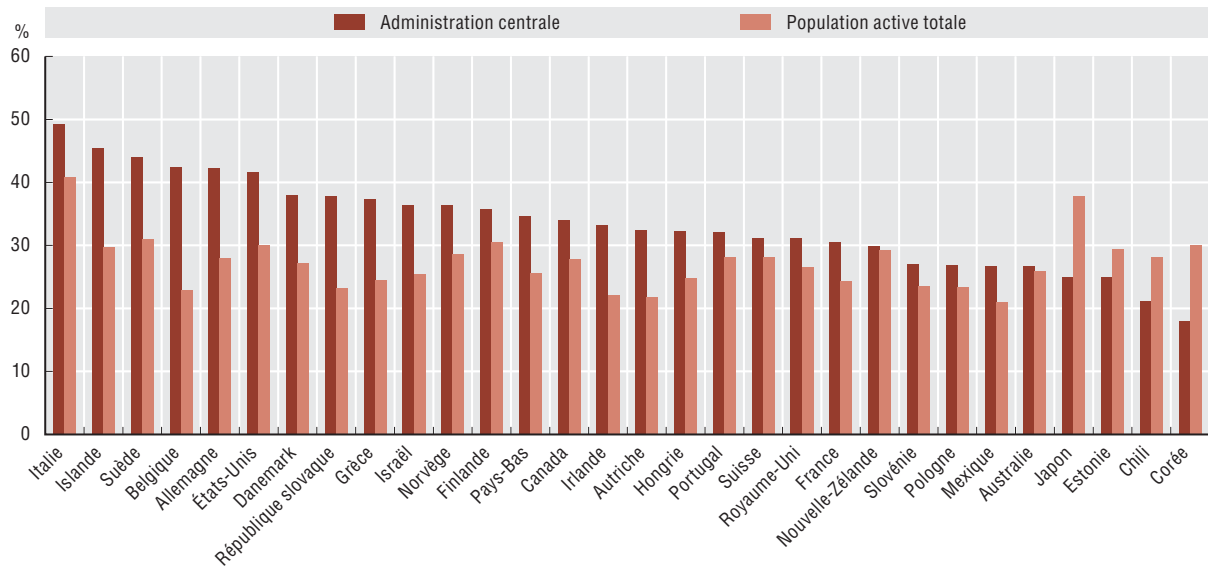
23.1 Part des effectifs de 50 ans et plus dans l'administration centrale (2000, 2005 et 2009)



Source : Enquête 2010 de l'OCDE sur la gestion stratégique des ressources humaines dans les administrations centrales et fédérales.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932573812>

23.2 Part des effectifs de 50 ans et plus dans les administrations centrales et dans la population active totale (2009 ou dernière année disponible)



Source : Enquête 2010 de l'OCDE sur la gestion stratégique des ressources humaines dans les administrations centrales et fédérales et Base de données des statistiques de l'OCDE de la population active.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932573831>



Extrait de :
Government at a Glance 2011

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/gov_glance-2011-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2013), « Vieillesse des effectifs des administrations centrales », dans *Government at a Glance 2011*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/gov_glance-2011-29-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.